

Pro Natura Fribourg : rapport d'activité

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles =
Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg**

Band (Jahr): **93 (2004)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pro Natura Fribourg: Rapport annuel 2003 pour l'Assemblée générale du 2 avril 2004

JACQUES ESCHMANN
Président Pro Natura Fribourg

Editorial

On a beaucoup parlé en 2003, des armes de destruction massive irakiennes, jusqu'ici introuvables en dépit des moyens dont dispose l'armée d'occupation. Pourtant, depuis Hiroshima, la principale menace militaire est nucléaire. Malgré la fin de la guerre froide, les puissances dotées de l'arme atomique ont de quoi détruire plusieurs fois la planète. Une certaine sagesse nous a pour l'instant épargné l'holocauste nucléaire.

Plus insidieuse parce que progressive, une autre catastrophe est en marche et ne pourra plus être évitée. On peut toujours décider de rendre inoffensives les armes de destruction massive. Mais on ne peut pas retirer les milliards de tonnes de gaz carbonique relâchés dans l'atmosphère. On ne peut pas non plus reconstituer les sols emportés par le vent et les fleuves, ni ressusciter les espèces à jamais disparues.

Le système productiviste qui régit nos activités économiques et notre mode de vie multiplie les atteintes à notre base existentielle. Dans certains cas, comme l'affaiblissement de la couche d'ozone, les dégâts peuvent être réparés, à long terme. Mais il est des domaines où ils sont irréversibles, comme le montre l'exemple de la biodiversité.

Depuis l'apparition d'Homo sapiens, et de manière exponentielle, la chasse, la pêche, les défrichements, l'agriculture intensive, l'industrie et les transports provoquent une disparition accélérée des espèces vivantes. Les estimations pour les cadences actuelles d'extinction vont de 100 à 10'000 fois la valeur qu'elles avaient avant l'apparition de l'homme moderne. Celui-ci n'existe que depuis 130'000 ans, mais il faudrait entre 10 et 25 millions d'années au processus naturel d'évolution pour corriger la dévastation de la biodiversité déclenchée par les sociétés humaines. Franz J. BROSCHWIMMER qui cite ces chiffres² n'hésite pas à parler d'une nouvelle crise d'extinction mas-

² "Écocide, une brève histoire de l'extinction en masse des espèces", Parangon, 2002.

sive, semblable dans ses effets sur la biodiversité à celle qui a conduit à la disparition des dinosaures et de 50% de toutes les espèces, il y a 65 millions d'années. L'humanité aussi dangereuse qu'une météorite de la grosseur de l'agglomération de Fribourg et frappant la Terre à plusieurs milliers de km à la seconde?

Or, ces chiffres ont été publiés avant qu'on ait estimé l'influence du réchauffement climatique sur la biodiversité. Selon une équipe de biologistes de l'université de Leeds, un million d'espèces animales et végétales pourraient disparaître en raison du changement climatique. Rappelons que la communauté scientifique est aujourd'hui quasi unanimement d'accord sur l'importance du réchauffement à venir au 21^e siècle: ce sera entre 1,4° et 5,8° de plus, selon qu'on luttera ou non contre le dégagement de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Plus que jamais, la protection de la nature et de l'environnement passe par un engagement résolu contre le système productiviste qui est en train de gangrener toute la société.

Rapport d'activité

L'année 2003 dans la réserve naturelle du Vanil Noir

Notre réserve a fêté ses 20 ans en 2003. C'est en effet le 11 janvier 1983 que le Conseil d'Etat mettait sous protection cette région des Préalpes fribourgeoises. Pour marquer le coup, nous avons mis sur pied une journée "nature en tête" qui s'est déroulée le 29 juin. Sous un soleil généreux, nos invités, fort nombreux, ont parcouru les six postes qui s'égrenaient du parking de Bounavaux au vallon de Bounavalette. Ces postes mettaient en valeur les richesses naturelles de la réserve (faune, avifaune, flore, géologie,...). Nous avons également profité de cette manifestation pour commémorer les 40 ans de Pro Natura Fribourg: notre section a vu le jour le 29 mai 1962.

L'été fut caniculaire et la montagne a accueilli beaucoup de visiteurs avides de fraîcheur. La réserve n'a pas échappé à ce mouvement ascensionnel. Parmi nos hôtes, le Comité central de Pro Natura qui nous a fait l'honneur d'un séjour les 5 et 6 septembre. Une partie d'entre eux ne connaissaient pas le Vanil Noir et ce fut une heureuse découverte. Les spécialités culinaires de la Gruyère furent tout aussi appréciées.

Encore des routes dans nos Préalpes

Partout on parle d'économies, le prix du bois est au plus bas, on exploite moins de la moitié du bois produit annuellement en Suisse. D'autre part, il y a toujours moins de bétail en estivage dans les Préalpes. Dans ce contexte, il est difficile de comprendre que l'on continue à subventionner la construction de dessertes économiquement discutables et écologiquement dommageables.

En 2003, deux projets de routes alpestres, combattus par Pro Natura, ont reçu l'aval de la Direction des institutions, des forêts et de l'agriculture (DIAF). L'un deux, sur les hauts d'Albeuve, détruirait des stations d'orchidées et l'habitat de reptiles menacés, pour permettre un accès motorisé à un chalet d'alpage, évitant ainsi 15 minutes de marche. Notre association y préconise l'installation d'un câble, afin d'acheminer le matériel. Dans ce dossier, les intérêts de la nature n'ont pas été pris en considération. L'autre projet, prévu sur le flanc est du Cousimbert, est devisé à 2.8 millions de francs. Ce réseau de dessertes traverserait des zones particulièrement sensibles: marais de pente, haut-marais, habitat d'une belle population de tétras lyre. La piste existante permet déjà un accès en véhicule tout-terrain sur la majeure partie du tronçon. Pro Natura admet la réfection de la partie supérieure, mais refuse la construction d'une piste à camions. Des recours contre ces deux décisions ont été déposés au tribunal administratif.

Enfin, notre opposition à la piste forestière planifiée à l'Aettenberg a été rejetée par le syndicat. La zone constitue l'un des derniers refuges pour les espèces de la forêt de montagne. Or les directives de la Confédération sont claires: toute nouvelle infrastructure dans des habitats potentiels du grand tétras doit absolument être évitée. Notre association a donc interjeté un recours à la DIAF.

Zone de tranquillité pour la faune

Les travaux préparatoires pour la création d'une zone de tranquillité dans la région de la Trême ont débuté. Espèce-phare de ce projet : le grand tétras, encore présent dans cette vallée. Un processus participatif a été engagé, réunissant tous les milieux intéressés : protecteurs de la nature, propriétaires fonciers, associations sportives, offices de tourisme, chasseurs, exploitants agricoles... Suite à de nombreuses discussions, des mesures ont été proposées, afin d'assurer aux espèces rares et sensibles, un habitat favorable, respecté par tous les utilisateurs. La loi sur les forêts prévoit la possibilité de limiter l'accès à certaines zones forestières si un intérêt public prépondérant

l'exige. Cependant la population revendique son droit à l'accès aux forêts. Seule une large consultation et la sensibilisation du public permettront l'acceptation de zones de tranquillité. Les résultats de ce projet, initié par Pro Natura et le Service des forêts et de la faune, ne pourront être mesurés qu'à moyen ou long terme.

La protection des espèces de la forêt de montagne a donné l'impulsion à un autre projet dans la région du Höllbach et du Plasselbschlund. L'intention d'y promouvoir le développement durable a suscité l'intérêt de milieux très divers. Un projet Regio + devrait être le premier pas vers une utilisation judicieuse des ressources de cette vallée magnifique, mais déjà très fréquentée. Notre association contribue à ce projet, mettant en valeur les aspects de protection de la nature et du paysage.

Grande Cariçaie: roselière et ports de plaisance

Pro Natura est souvent accusée à tort de combattre tout projet de développement. Or nous luttons pour un développement compatible avec la protection de la nature. Les différents projets d'installations portuaires prévus sur la rive sud du Lac de Neuchâtel en sont la preuve. Plusieurs communes, conscientes de la difficulté d'intégrer ces constructions dans un site aussi sensible, ont associé les services de l'Etat et les associations de protection de la nature à l'élaboration des projets.

Seule ombre au tableau, le recours d'Aqua Nostra, contre le classement des réserves, a donné aux mesures de protection un effet suspensif, de sorte que leur mise en application n'a pas été effective durant l'été 2003. Cette situation incertaine a contraint notre association à s'opposer à la construction du port de Cheyres, la protection de la rive sud n'étant pas assurée. La levée de l'effet suspensif et le récent rejet du recours d'Aqua Nostra pour la partie fribourgeoise nous autorisent à retirer notre opposition. De surcroît, les autorités cantonales se sont engagées à prendre leurs responsabilités pour l'application des mesures.

Les derniers vestiges d'EXPO 02

Une des installations provisoires d'EXPO 02 sur l'artepilage de Morat avait entraîné la destruction d'une roselière dans la zone de Meyriez. EXPO 02 s'était engagée à compenser cette perte. Les discussions menées par Pro Natura ont abouti à la construction d'une plateforme pour une espèce d'oiseau devenue rare en Suisse: les Sternes Pierregarins. Cette construction

améliore l'offre en sites de reproduction. Elle sera implantée à l'entrée du canal de la Broye. L'entretien du radeau et le suivi de la population avienne sera assuré par le Cercle ornithologique de Fribourg. Toute notre gratitude au département Environnement d'EXPO 02!

Festival de cinéma en plein air à Charmey, du 19 au 22 août 2004

Un festival de cinéma en plein air aura lieu à Charmey du 19 au 22 août. Ce festival est placé sous l'égide de Pro Natura et de la COOP. Il bénéficie aussi de la collaboration active de l'office du tourisme de Charmey. Les projections se dérouleront à Vounetz, à la station d'arrivée de la télécabine. Le programme comprendra des films grand public et des films nature. Des manifestations similaires, estampillées Pro Natura, existent déjà depuis plusieurs années à Aletsch, au Sihlwald près de Zurich, au Parc national et à la Lenk. Pour Pro Natura, ce sera toutefois une première en Romandie.

Animation nature

Pro Natura a organisé un atelier nature durant la semaine de sports et d'activités culturelles du CO du Belluard. Neuf adolescents ont pu se familiariser avec les oiseaux du Lac de Pérolles, fabriquer des nichoirs, découvrir le travail du surveillant de la faune, visiter les marais de Guin et apprendre à reconnaître les traces et indices laissés par les animaux. Cette offre sera reconduite en 2004 et pourrait être proposée à d'autres CO.

Le groupe jeunes + nature a organisé des animations une fois par mois pour ses jeunes membres. Les sorties sont proposées dans le Croc'nature aux enfants de 6 à 13 ans. 150 enfants ont participé à des activités très variées : l'histoire d'une goutte d'eau, la cuisine sauvage, la visite d'un chalet d'alpage, les fourmis des bois, la nature en automne, une visite guidée au Papiliorama, l'observation d'un dortoir de milans royaux, les oiseaux d'eau en hiver, les traces d'animaux, les grenouilles, crapauds et autres batraciens. L'équipe d'animation est en train de se renouveler. Après plusieurs années d'engagement, la responsable désire se retirer. Nous recherchons activement une personne pour la remplacer. Renseignements au secrétariat de la section.

En bref

Rathvel: construction illégale

Hors zone à bâtir, dans un site d'importance nationale pour la reproduction des batraciens, en zone de protection de la nature au plan d'aménagement local de la commune de Châtel-St-Denis, une chapelle a été construite sans autorisation. Pro Natura exige son déplacement sur un site plus adéquat, afin d'éviter de créer un précédent en acceptant la politique du fait accompli et en octroyant des dérogations douteuses.

Réserve naturelle de l'Auried

L'année dernière, nous avons préparé la suite des panneaux didactiques pour la réserve de l'Auried. Cette information aux visiteurs sera mise en place ce printemps. Par ailleurs des puits perdus ont été posés, afin que les différents plans d'eau puissent être vidés indépendamment les uns des autres. Cette mesure s'avère particulièrement utile pour lutter contre l'empoisonnement, fatal à la reproduction des batraciens.

Achat d'un talus à Villars-sur-Glâne

En 2000, Pro Natura a procédé à l'aménagement de pierriers sur un talus situé le long de la route de la Glâne (commune de Villars-sur-Glâne). Cet aménagement visait à créer des biotopes pour les lézards et une espèce de couleuvre rare, la Coronelle lisse. Récemment, nous avons eu l'opportunité d'acheter ce talus grâce au soutien financier de Pro Natura Suisse. Nous pourrions ainsi poursuivre la mise en valeur naturelle de ce talus (plantations de haies).

Projet IFP (Inventaire fédéral des paysages) Vanil Noir: avenir incertain

Ce projet que nous avons évoqué dans notre rapport d'activités 2002 est pour l'instant en attente. En effet, au dernier moment, pour des raisons notamment économiques, le canton a retiré son soutien financier. Les communes doivent se déterminer à nouveau et définir quelles actions concrètes elles entendent réaliser avec un budget réduit. L'idéal serait toutefois de relancer ce projet dans le cadre d'un parc naturel régional.

Pro Natura Fribourg

Invitation à l'assemblée générale 2004

du vendredi 2 avril à 19h15

au Grand auditoire de chimie de l'Université de Fribourg
rue du Musée 5, Pérolles

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale (le procès-verbal peut être consulté sur place dès 18h00)
2. Rapport d'activité du président et des chargés d'affaires
3. Approbation des comptes et rapport des vérificateurs
4. Démissions et élections
5. Divers

En deuxième partie, à 20h30, Monsieur LOÏC COAT, présentera un film sur le lynx

"VIVRE LYNX"

Un film entièrement réalisé à l'état sauvage dans le Jura français. Le titre est une allusion au mode de vie que le réalisateur a dû adopter pour parvenir à observer le lynx en toute discrétion. Un véritable voyage dans l'intimité du félin, à travers de superbes décors montagnaux.

